Nations Unies S/PV.7931



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7931e séance
Jeudi 27 avril 2017, à 10 heures
New York

Président :	Mme Haley	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/339)

17-11406 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/339)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Stephen O’Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence, à participer à la présente séance.

M. O’Brien participe à la séance d’aujourd’hui par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/339, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016).

Je donne maintenant la parole à M. O’Brien.

M. O’Brien (*parle en anglais*) : Le 15 avril, le peuple syrien épuisé, opprimé, a été victime d’une nouvelle attaque abominable. Terrifiés et affamés, des hommes, des femmes et des enfants des villes de Fouaa et Kefraya ont été la cible d’un attentat à la voiture piégée, alors qu’ils étaient coincés à un poste de contrôle à Rachidin. Il y avait 67 enfants parmi les 125 morts – un prix terrible à payer pour ceux à qui on avait déjà tant dérobé.

Cela dit, je n’évoque pas cette attaque uniquement à cause des pertes en vies humaines ou de la dépravation des agresseurs, mais bien plus en raison de l’unité de la réponse humanitaire, qui devrait, elle aussi, faire la une des journaux. Les acteurs humanitaires ont accouru de toutes parts pour sauver des vies. Les travailleurs du Croissant-Rouge arabe syrien, les premiers intervenants, le personnel médical d’organisations non gouvernementales (ONG) et une quinzaine d’ONG syriennes, ainsi que d’innombrables civils ont uni leurs forces pour venir en aide aux survivants du mieux qu’ils le pouvaient. La réaction à cet acte terroriste déplorable a témoigné de la force de l’esprit syrien – des civils syriens ordinaires qui se sont unis pour aider d’autres, d’où qu’ils viennent.

Hélas, ces lueurs d’humanité, des actes que nous voyons tous les jours au niveau local en Syrie, sont éclipsées par le nombre et la violence des attaques contre les civils et les infrastructures civiles, telles que des hôpitaux, des écoles et des marchés. Au cours des derniers mois, les combats ont continué de s’intensifier sur de nombreux fronts. Le Secrétaire général l’a dit et redit, il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit. Cependant, la force militaire continue d’être utilisée contre les civils d’une manière qui défie toute raison, sans parler de la morale ni du droit. L’utilisation abjecte d’armes chimiques le 4 avril à Khan Cheïkhoun est un exemple de plus de cette brutalité effroyable. J’aimerais pouvoir dire qu’il s’agissait d’une brutalité insensée – mais non, c’était délibéré, planifié, prédéterminé par des êtres humains contre leurs prochains, un déchaînement de cruauté pure et simple de la part de dirigeants et de commandants, et nous attendons l’enquête pour confirmer qui sont les responsables.

Il y a quelques jours à peine, deux autres hôpitaux ont été rendus inutilisables après des frappes aériennes qui auraient également fait des victimes et des blessés parmi les civils, y compris des enfants. Au moins six hôpitaux et trois écoles auraient été frappées rien qu’en avril. Je me fais l’écho de l’appel lancé par nos coordonnateurs de l’action humanitaire, à savoir que les attaques contre les installations médicales sont totalement inacceptables et doivent cesser. Quel peut être l’intérêt de recourir à de telles tactiques militaires? Ce n’est certainement pas pour apporter la paix ou tout autre avantage aux Syriens, quels qu’ils soient. Ces tactiques choquantes ne peuvent que causer de nouvelles souffrances humaines, des souffrances qui frappent avant tout la population civile et dont les auteurs doivent – et nous sommes déterminés sur ce point - être amenés à rendre des comptes, si ce n’est pas maintenant, le plus rapidement possible.

Au-delà de ces attaques qui ont tant choqué le monde, comme je l’ai dit au Conseil le mois dernier (voir S/PV.7909), je suis également très préoccupé par la situation dans la Ghouta orientale assiégée, près de Damas, où les civils demeurent pris au piège et où l’on signale des pilonnages incessants, des frappes aériennes et des combats au sol. Les dernières voies d’accès informelles auraient été fermées, ce qui restreint encore plus la liberté de mouvement des quelque 400 000 personnes qui vivent dans cette zone et que l’ONU n’a pu atteindre

depuis octobre l'an dernier. L'intensification des combats a également entraîné des déplacements de population dans le nord de Hama, où près de 20 000 personnes ont été déplacées ces derniers jours. À Edleb, des frappes aériennes et des tirs d'artillerie continuent de tuer des civils et d'endommager les infrastructures civiles. Cette semaine, un centre médical dans le village de Shinan aurait été la cible de frappes aériennes et, à Khan Cheïkhoun, visée par l'attaque chimique en début de mois, le marché a été détruit par des bombardements aériens qui ont entraîné la mort de sept civils, dont un enfant, et ont fait 30 blessés.

À Raqqa, la poursuite des combats a également causé des morts et des blessés et entraîné des déplacements de population. Quelque 39 000 nouveaux déplacés ont fui les combats pour rejoindre les rangs des dizaines de milliers de personnes qui sont déjà dans des camps à l'extérieur de la ville de Raqqa, et il en arrive davantage tous les jours. La situation des personnes qui vivent dans ces camps est extrêmement difficile, puisque quatre personnes sur cinq ne bénéficient pas d'un hébergement approprié, et plusieurs enfants seraient morts en raison d'un manque de soins médicaux. L'ONU et nos ONG partenaires interviennent depuis Qamichli, et il est prévu d'intensifier cette intervention dans les jours à venir.

Alors que l'insécurité entraîne une détérioration de la situation humanitaire de centaines de milliers de personnes, l'accès qui permettrait de leur apporter un soutien vital est entravé à la moindre occasion. Je suis préoccupé par les restrictions administratives et bureaucratiques supplémentaires – et je dis bien supplémentaires – imposées par toutes les parties. Par exemple, dans le nord-est de la Syrie, les humanitaires sont tenus de s'enregistrer auprès des autorités locales depuis mars, une obligation qui inclut des clauses concernant les politiques de recrutement des ONG et qui interfèrent dans les procédures d'approvisionnement, entre autres. En outre, depuis le 4 avril, les autorités locales tentent de décréter où l'assistance peut être livrée. Ce type d'injonction est contraire aux principes humanitaires. Du fait de ces tentatives de coercition illicites, les opérations des Nations Unies dans le gouvernorat d'Hassaké ont été suspendues, ce qui touche près de 100 000 personnes. À Edleb, des restrictions similaires – nouvelles exigences d'enregistrement, demandes d'information concernant le recrutement, la logistique et les finances des ONG, et tentatives d'ingérence en la matière – ne font que pénaliser ceux qui en ont le plus besoin.

Je ne vais pas de nouveau citer les manœuvres bureaucratiques dilatoires dont use le Gouvernement syrien pour contrecarrer l'aide humanitaire à la moindre occasion, si ce n'est pour dire qu'elles continuent d'infliger d'indicibles souffrances humaines. En conséquence de ces tactiques et de l'insécurité persistante, l'accès dont bénéficient les convois interorganisations à travers les lignes de front ne s'est pas amélioré par rapport à la même époque l'an dernier. Seuls quatre convois ont été déployés jusqu'ici dans le cadre du nouveau plan bimensuel pour avril et mai, permettant d'atteindre 157 500 personnes. Aucun de ces convois n'est parvenu dans les zones assiégées, car ils ne disposaient pas des autorisations nécessaires. De fait, les seuls groupes assiégés à avoir reçu une assistance terrestre cette année sont les 6 000 personnes prises au piège de Khan el-Chih et les 60 000 personnes qui vivent dans les quatre villes de Madaya, Zabadani, Fouaa et Kafraya, et auxquelles un accès à part est prévu aux termes de l'accord contestable relatif à ces quatre villes, accord fondé sur le donnant-donnant. Deïr el-Zor, assiégée par l'État islamique d'Iraq et du Levant, continue de recevoir de l'aide par aérolargage. J'ai déjà dit ouvertement que l'incapacité de fournir une assistance entachait non seulement les parties au conflit mais également les représentants de la communauté internationale, notamment le Conseil, ainsi que les membres du Groupe de travail humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie, qui se sont engagés à user de leur influence pour améliorer l'accès humanitaire, en particulier aux zones assiégées.

Malgré cette difficulté, l'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de négocier sans relâche un accès, comme nous l'avons toujours fait, et partout où cela est possible. Des progrès concrets sont nécessaires à présent, pour endiguer la vague de mort et de souffrance qui frappe ces populations jour après jour, mois après mois. Pour beaucoup, il est déjà trop tard. L'inaction a joué un rôle dans l'évolution marquée du paysage humanitaire. Alors que l'étau se resserrait autour de la Ghouta orientale, quelque 30 000 personnes dans les zones avoisinantes de Barzeh et de Qaboun se sont elles aussi retrouvées assiégées par le Gouvernement syrien.

Il est toutefois important de noter que nous continuons d'observer une réduction globale du nombre de personnes assiégées, en raison de la tactique qui consiste à affamer les populations pour les amener à se rendre, tactique à laquelle recourt principalement le Gouvernement syrien. Entre autres, des milliers de personnes à Ouadi Barada et Khan el-Chih, dans le quartier de Waer dans la ville de Homs, ainsi que dans

les quatre villes mentionnées tout à l'heure, ont été déplacées dans le cadre d'accords locaux faisant suite à des années de siège et d'intenses frappes aériennes, tirs d'artillerie et tirs embusqués. Khan el-Chih et Zabadani ont été retirées de la liste des localités assiégées. En l'occurrence, Zabadani ne compte plus aujourd'hui de population civile. En raison de ces changements, le nombre de personnes vivant dans des zones assiégées s'établit actuellement tout juste au-dessus de 620 000.

Bien que le nombre total de personnes assiégées diminue, ce processus d'évacuation ne doit pas être interprété à tort comme une évolution positive. Ces évacuations ne respectent pas les principes humanitaires, et ne sont pas menées en consultation avec les populations concernées. Ne prétendons pas que ceux qui évacuent se rendent en lieu sûr. Nombre de ceux qui se déplacent vers Edleb ou vers le nord d'Alep continuent de vivre dans des zones où les structures civiles, y compris les hôpitaux, sont régulièrement la cible de bombardements aériens, et leur accès aux biens essentiels et aux commodités de base, tels la nourriture et le logement, est restreint. Ces civils ne sont peut-être plus assiégés, mais ils ont été forcés de quitter leurs foyers et ils continuent de souffrir.

Étant donné la mobilité des lignes de front, toutes les routes doivent rester ouvertes pour que ces personnes puissent se déplacer en toute sécurité et que l'aide puisse parvenir aux personnes qui en ont besoin dans toute la Syrie, en permettant aux courageux travailleurs humanitaires d'emprunter les voies les plus directes. Nous avons vu des innovations nées de la nécessité être mises en œuvre avec succès avec les parachutages sur Deir el-Zor et le pont aérien vers Qamichli. À présent que les besoins augmentent dans le nord-est de la Syrie et que les routes plus traditionnelles sont inaccessibles, un nombre croissant de partenaires des Nations Unies recherchent des solutions de remplacement. Le nombre d'ONG internationales opérant à partir du nord-est de la Syrie a pratiquement quadruplé au fil de l'année écoulée, et devrait encore augmenter, tant que les besoins continuent de dépasser l'assistance fournie. Une voie terrestre reliant Alep à Qamichli, afin d'apporter un appui à Raqqa, est également en train d'être envisagée et négociée.

Je regrette de devoir dire que la situation humanitaire se dégrade – si cela était encore possible – et l'implication active des membres du Conseil est nécessaire de toute urgence. Ce dont le peuple syrien a fondamentalement besoin de la part de la communauté internationale en général, et des États membres du Conseil en particulier, est globalement inchangé. Il s'agit notamment de la consolidation du cessez-le-feu national, et surtout d'une trêve des combats dans la Ghouta orientale, afin de permettre l'acheminement de l'aide; de la protection des civils et des infrastructures civiles par toutes les parties au conflit; et de la levée des obstacles bureaucratiques arbitraires par toutes les parties dans toute la Syrie. Il est impératif qu'aucun pays ou groupe ne s'oppose à des déplacements en toute sécurité ni n'empêche les organisations humanitaires d'accéder aux personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent en Syrie. Un changement marqué dans l'accès aux zones assiégées et difficiles d'accès est nécessaire pour assurer la pleine mise en œuvre des plans de convois interinstitutions de l'ONU, et pour garantir leur acheminement conforme aux évaluations des besoins humanitaires. Il faut également que cesse la pratique consistant à retirer des convois des articles médicaux; et il convient d'assurer un accès immédiat, sans entrave et durable à tous ceux qui en ont besoin sur la totalité du territoire syrien. En particulier, tous les sièges doivent être immédiatement levés.

Enfin, il faut trouver une solution politique à ce conflit, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Tant que les tactiques militaires prévaudront sur la politique, il ne pourra pas y avoir de paix durable, et c'est la population civile qui, en conséquence, sera exposée à de nouvelles souffrances inutiles. En outre, je tiens à dire que c'est maintenant que nous avons besoin d'action, car il est déjà trop tard pour les plus de 250 000 Syriens qui ont trouvé la mort au cours de cette guerre atroce. Je le dis avec insistance aux membres du Conseil : ce sont les mesures prises aujourd'hui qui compteront.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé et de ses informations très instructives, qui nous aideront très certainement à l'avenir.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Nous avons maintes fois entendu dire que la situation en Syrie ne pouvait empirer, pourtant cette crise tragique se poursuit. Treize millions et demi de personnes ont besoin d'assistance humanitaire. Même la prétendue amélioration de l'accès constatée en mars

n’a permis aux convois d’aide d’atteindre que 39 % des personnes pour lesquelles l’accès a été demandé. Il y a eu quelque progrès dans l’accès aux zones difficiles d’accès depuis l’accord du 12 février entre le Haut Comité de secours syrien et l’ONU, mais la situation dans les zones assiégées est toujours catastrophique. Et on ne peut qu’imaginer l’horreur de ceux qui ont pu finalement être évacués le 15 avril des villes assiégées et dont le convoi a été, par la suite, brutalement pris pour cible à Al-Rachidin.

Parmi les nombreuses victimes de la tragédie en Syrie, il y a non seulement des civils ordinaires mais aussi ceux qui s’efforcent de leur venir en aide. Près d’une année s’est écoulée depuis l’adoption de la résolution 2286 (2016), qui appelle à la protection du personnel médical, pourtant un nombre incalculable de personnels et de travailleurs humanitaires sont encore tués en Syrie. Je voudrais saisir cette occasion pour dire notre tristesse, leur exprimer notre gratitude et rendre hommage aux courageux, hommes et femmes, qui continuent de travailler dans les conditions les plus difficiles pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin.

Le Conseil et le Groupe de travail sur l’accès humanitaire du Groupe international de soutien pour la Syrie font des efforts résolus pour pouvoir accéder rapidement, en toute sécurité et sans entrave dans l’ensemble de la Syrie, tel que demandé dans la résolution 2254 (2015). Notre attention est vaste mais tout progrès est souvent obtenu de haute lutte. Au cours de l’année écoulée, nous avons œuvré pour identifier des mesures concrètes, les obstacles et les zones à atteindre. Pourtant, nous nous sommes constamment heurtés à des obstacles bureaucratiques et à des retards excessifs dans l’obtention des autorisations de la part du Gouvernement syrien. Chaque départ ou annulation potentielle d’un convoi interorganisations est source de préoccupation et chaque article est susceptible d’être retiré des convois. En outre, s’il est clair que les lettres de facilitation délivrées par le Gouvernement syrien sont indispensables, il est tragique et inconcevable qu’un document bureaucratique puisse être si indispensable pour l’accès à des milliers de personnes. Les rédacteurs humanitaires –l’Égypte, la Suède et le Japon – ont abordé cette question directement avec la Mission syrienne ici. Nous avons instamment prié la Syrie de tout mettre en œuvre pour une délivrance immédiate de ces lettres, conformément à la demande qui leur a été faite par les Nations Unies de le faire dans les trois jours. Nous pensons que la Mission syrienne a transmis notre message conjoint à Damas. Les rédacteurs s’efforceront d’obtenir autant que possible dans ce domaine.

L’une de nos préoccupations les plus urgentes pour l’instant c’est la Ghouta orientale. M. O’Brien a expliqué que l’ONU demande une cessation des hostilités pour permettre l’accès humanitaire. Le Japon appuie cet appel. Mais la nécessité d’un cessez-le-feu ne se limite pas qu’à la Ghouta orientale. Nous sommes préoccupés par les nombreuses informations faisant état de combats dans différentes endroits. La prochaine réunion du processus d’Astana, au début du mois de mai, sera cruciale pour préserver le mécanisme de cessez-le-feu, qui permet l’accès humanitaire.

Tandis que les détails et la logistique dont j’ai parlé sont d’une importance vitale pour la Syrie, nous devons aussi garder à l’esprit deux objectifs plus larges.

Le premier c’est l’importance du processus politique. S’il n’y a pas eu de percée aux derniers pourparlers à Genève, il n’y a pas eu aussi de rupture. Cela confirme implicitement le fait qu’il n’y a pas de solution militaire au conflit. Nous devons faire fond sur ce progrès pour arracher des engagements qui se traduisent en changements vitaux sur le terrain.

Le deuxième objectif plus large, c’est le besoin de vérité et de responsabilisation. Nous avons été les témoins de tellement de destruction et de tellement de crimes durant ces six années de guerre, en particulier de l’emploi d’armes chimiques. Il se peut qu’on ne pourra pas réaliser la justice immédiatement, mais les Nations Unies et les autres acteurs humanitaires doivent utiliser les différents outils à leur disposition, notamment ceux accordés par le Conseil de sécurité, pour établir les faits sur le terrain. Ces faits serviront de base pour l’application du principe de responsabilité et l’atténuation des souffrances des Syriens.

Avec ces deux objectifs plus larges à l’esprit, nous devons poursuivre sans relâche nos efforts pour établir une coopération de bonne foi et obtenir du Gouvernement syrien un accès humanitaire afin de servir ceux qui en ont le plus besoin.

M. Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. O’Brien, de son exposé détaillé d’aujourd’hui. Chaque mois il revient au Conseil pour le tenir informé de la situation humanitaire en Syrie. Chaque mois la situation devient plus difficile. Le nombre de personnes chassées de leur maisons augmente. Le nombre de ceux qui ne savent pas d’où

viendra leur prochain repas augmente. Et le nombre de personnes mutilées ou tuées augmente.

Nous avons entendu M. O'Brien dire encore une fois aujourd'hui combien la situation des Syriens s'est détériorée : plus de 6 millions de personnes brutalisées, déplacées et prises au piège en Syrie ayant besoin d'assistance humanitaire, et 5 millions de personnes arrachées à leurs maisons et séparées de leurs êtres chers parties trouver refuge dans la région et au-delà – si elles survivent au voyage. Maintenant, elles attendent – dans les villes et les villages assiégés et dans les camps de réfugiés en Jordanie, au Liban et en Turquie – l'aide dont elles ont besoin, la fin de la guerre et le moment où elles pourront commencer à reconstruire leurs vies.

Malheureusement, il semble peu probable que leur attente se termine bientôt. Comme nous l'avons entendu dire aujourd'hui, plutôt que de diminuer, la violence et la militarisation s'intensifient sur le terrain, faisant un plus grand nombre de victimes civiles et provoquant davantage de déplacements à l'intérieur du pays. Il semble que les considérations humanitaires sont totalement subordonnées à des objectifs militaires. Il continue d'y avoir un mépris total des lois de la guerre et de l'obligation de protéger les civils. Des tactiques militaires cyniques violant de manière flagrante le droit international humanitaire et ciblant délibérément les civils sont utilisées pour s'assurer une supériorité militaire, en particulier par les forces gouvernementales. La prochaine réunion d'Astana, le 3 mai, donne aux garants du cessez-le-feu l'occasion de progresser en matière de désescalade. Nous escomptons qu'ils saisiront cette occasion pour y parvenir. Faute de quoi, les progrès aux prochains pourparlers prévus à Genève sous les auspices des Nations Unies seront aussi compromis.

Tout soulignant que le régime syrien et ses alliées portent la responsabilité principale de la majorité écrasante des violations du droit international humanitaire en Syrie, nous notons aussi que les frappes aériennes menées dernièrement contre Raqqa auraient causé des pertes civiles et détruit l'infrastructure civile. Ceci aggrave les souffrances des habitants de Raqqa, qui sont déjà victimes de la torture et des meurtres insensés que leur inflige Daech. Nous demandons instamment à la coalition internationale contre l'EIIL de prendre de grandes précautions afin de protéger les civils en Syrie.

La réalité, pour ceux qui ont été forcés de vivre en état de siège des années durant, est que lorsque l'occasion ne se présente pas pour eux de partir, ils sont cruellement transférés dans des zones à peine plus sûres ou plus stables que celles qu'ils venaient de quitter. L'Organisation des Nations Unies s'est dite à plusieurs reprises préoccupée par tout accord local qui, précédé par les sièges, la famine et les bombardements, débouche sur le déplacement forcé de civils. La tactique qui consiste à bombarder et à imposer des sièges pour parvenir à la conclusion de ces soi-disant accords locaux doit cessez. Nous rappelons l'avertissement du Secrétaire général qu'au titre du droit international humanitaire, tout déplacement forcé peut constituer un crime de guerre. Nous réitérons l'appel que les civils doivent être évacués en toute sécurité, volontairement et vers un lieu qu'ils ont choisi. Nous exhortons les parties à veiller à ce que tout nouvel accord local respecte pleinement le droit international humanitaire. Nous encourageons l'ONU, les autres organisations compétentes et les États Membres qui ont de l'influence à intensifier le dialogue avec les parties et les acteurs concernés, en particulier les Gouvernements syrien et russe, à cette fin.

Nous sommes conscients des difficultés que les accords locaux posent à l'ONU et à d'autres organismes humanitaires. Ils ne sont pas informés des termes de ces accords, ne bénéficient pas de l'accès nécessaire et ne peuvent pas toujours être présents au moment des relocalisations qui s'ensuivent, compte tenu des conditions de sécurité. Toutefois, nous devons tout mettre en œuvre pour prévenir des incidents similaires à celui d'Al-Rachidin. Tant que les combats se poursuivront, nous devons continuer d'explorer les voies et moyens de renforcer la sécurité des civils- par exemple en utilisant des caméras ou d'autres dispositifs comme une forme de présence protectrice.

La situation déplorable dans laquelle se trouvent les personnes qui ont été réinstallées à Edleb est très préoccupante. Le régime doit mettre fin à ses frappes aériennes qui prennent pour cible des hôpitaux et des écoles à Edleb. Les civils doivent être protégés et l'accès humanitaire doit être garanti. Nous demandons à ceux qui ont de l'influence sur les groupes armés actifs à Edleb, y compris la Turquie, d'user de leur influence pour s'opposer aux restrictions qui empêchent les organismes humanitaires et les organisations non gouvernementales de faire leur travail. Tant que la situation ne se sera pas améliorée, nous devrions proposer que les civils soient transférés vers d'autres localités pour mieux assurer leur protection et pour faciliter l'accès humanitaire. Nous encourageons l'ONU, dans son prochain rapport, à informer le Conseil de la situation à Jarablous, une autre zone de destination importante.

Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer notre ferme appui et notre admiration à l'ONU et aux autres organisations humanitaires pour les efforts qu'ils déploient sans relâche pour fournir de l'aide aux populations qui en ont besoin, dans un contexte extrêmement difficile. Ils continuent de se heurter à des obstructions inacceptables et à des entraves à l'accès, dont ils ont besoin au quotidien.

Nous appelons de nouveau le régime syrien à garantir un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable à tous ceux qui ont besoin d'aide, y compris dans des localités faisant l'objet d'accords locaux. L'accès est une question de volonté politique. Dans de nombreux cas, il y a un choix binaire à faire – accepter de fournir une aide vitale à des femmes, des hommes, des garçons et des filles ou ne pas le faire. Nous appuyons pleinement l'appel lancé aux autorités syriennes par le Japon, au nom des autres rédacteurs, pour qu'elles mettent en œuvre le processus d'approbation simplifié de l'ONU.

Je voudrais exprimer nos vives préoccupations face à la situation qui se détériore dans la Ghouta orientale. Nous avons soulevé cette question auprès de la Mission permanente syrienne cette semaine. Nous invitons les membres du Conseil à se joindre à nous pour appeler à une trêve dans les combats afin de permettre aux organismes humanitaires d'acheminer de l'aide à tous ceux qui en ont besoin, en utilisant les itinéraires qu'ils préfèrent, comme l'a demandé l'ONU depuis octobre dernier. En plus des entraves à l'accès qui sont bien connues, en particulier dans les zones assiégées par le Gouvernement syrien, nous sommes de plus en plus préoccupés par les nouvelles restrictions à l'accès telles que celles qui sont actuellement imposées à Edleb et par les autorités locales dans les zones contrôlées par les Kurdes.

Chaque jour qui passe alors que les habitants de la Syrie continuent d'attendre de l'aide et la fin de ce conflit est un signe de l'échec de la communauté internationale et du Conseil; de notre échec à avoir le courage de prendre les décisions difficiles qui s'imposent pour faire passer les besoins humanitaires avant les considérations politiques; de notre échec à assumer notre responsabilité de protéger le peuple syrien au moyen d'un cessez-le-feu et du respect du droit international humanitaire; de notre échec à mettre fin, pas de moyens pacifiques, aux souffrances des Syriens. Pendant combien de temps devront-ils encore attendre? Les rêves d'avenir de beaucoup d'entre eux, notamment des milliers d'enfants, ont été déjà brisés; le moins que nous puissions faire, c'est leur apporter l'appui dont ils ont besoin pour mettre un terme au cauchemar qu'ils vivent aujourd'hui.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité tient des réunions mensuelles sur la situation en Syrie pour donner aux membres l'occasion de réitérer leurs positions face aux souffrances sans précédent du peuple syrien. Nous répétons nos propos de condamnation et de regret aux médias et à nos peuples. Nous nous sommes habitués à ces propos; le peuple syrien s'y est également habitué. Cela est devenu une sorte de pratique traditionnelle qui a commencé à avoir une incidence sur notre conception de la situation et sur notre engagement réel en faveur d'un dialogue interactif qui aurait pu permettre de trouver un terrain d'entente à l'appui des efforts sérieux visant à parvenir à un règlement.

Il est important de nous donner la possibilité d'examiner ce que le Conseil de sécurité a réalisé au cours de ces derniers mois afin que nous puissions évaluer objectivement sa démarche. Nous ne devons pas oublier que les réunions tenues par le Conseil ces derniers mois et leurs résultats n'ont pas permis de renforcer le cessez-le-feu. Elles n'ont pas permis de faire véritablement pression sur les parties pour les amener à participer à des négociations sérieuses et à des pourparlers directs. Elles n'ont pas permis de prévenir les deux incidents terribles qui ont eu lieu ce mois-ci - le premier, dans la région de Khan Cheïkhoun le 4 avril et le second, une explosion terroriste qui s'est produite dans le quartier d'Al-Rachidin le 15 avril - qui ont coûté la vie à des hommes, des femmes et des enfants innocents, qui s'ajoutent aux centaines de milliers de personnes qui ont perdu la vie au cours des six dernières années.

Il faut examiner d'urgence la démarche adoptée par le Conseil de sécurité face à la situation en Syrie et ses effets sur la réalité sur le terrain. Nous avons indiqué, à maintes reprises, que le Conseil ne doit pas se transformer en organe de presse. Ses déclarations doivent avoir des effets qui vont au-delà de la une des journaux. Il est évident que l'action du Conseil évolue dans ce sens, étant donné les profondes divergences qui le caractérisent. Si nous ne pouvons pas trouver un terrain d'entente pour faire face à une crise d'une telle ampleur, qu'attendons-nous alors pour déployer les efforts qui s'imposent pour sortir de la situation actuelle marquée par la polarisation et la poursuite d'intérêts étroits?

Je tiens à remercier M. O'Brien de son exposé ciblé et clair aujourd'hui. Nous réitérons notre appui aux efforts déployés par l'ONU sur le plan humanitaire.

Nous sommes prêts à appuyer tous les efforts visant à atténuer les souffrances des civils dans toutes les villes syriennes, qu'il s'agisse de faciliter l'accès à l'aide humanitaire ou d'évacuer des malades et des blessés. Nous exhortons les parties concernées à faciliter la mission de l'Organisation et à lever tous les obstacles à cette fin.

Nous constatons avec un vif regret que l'exposé, comme on s'y attendait, indique que les souffrances humaines persistent en Syrie. Cet exposé n'est pas différent des exposés précédents, sauf pour ce qui est de certains détails, des localités et des statistiques. Les pratiques n'ont pas changé; les obstacles subsistent. Les facteurs qui continuent d'alimenter la crise n'ont pas changé et ne changeront pas si les parties internationales, régionales et internes maintiennent le statu quo pour quelque raison que ce soit ou si le Conseil de sécurité continue d'être caractérisé par des points de divergence plutôt que par des points communs ou de se concentrer sur les détails sans prendre en compte la situation dans son ensemble. Par conséquent, je demande à toutes les parties d'appuyer les efforts déployés par le Secrétaire général par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour parvenir à un accord en vue du lancement d'une période de transition qui réponde aux aspirations du peuple syrien et qui garantisse la démocratie et les libertés dans un pays souverain unifié, conformément au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe)et à la résolution 2254 (2015).

J'appelle également de nouveau toutes les parties à lutter sérieusement contre le terrorisme et la propagation de groupes terroristes en Syrie et à s'attaquer au phénomène des groupes armés et des milices sans foi ni loi qui continuent de recevoir clandestinement un appui sous forme d'armes et de financements, sans que leurs soutiens aient à rendre des comptes. Le financement et le parrainage organisés et systématiques du terrorisme en Syrie et dans d'autres pays de la région est un phénomène bien réel, pas le fait de notre imagination. Comme on le voit, cela fait peser une menace sur les pays de la région et sur ceux du monde entier, et tous continueront d'en souffrir si certains persistent à se voiler la face.

Nous considérons que les membres du Conseil peuvent encore trouver un terrain d'entente si leurs intentions sont sérieuses et s'ils veulent véritablement entamer un dialogue franc pour régler le dossier syrien, en évitant toute polarisation du processus. Nous continuons d'estimer que la coopération entre les Coprésidents du Groupe international de soutien pour la Syrie (GISS) – les États-Unis et la Fédération de Russie – demeure cruciale tant au niveau politique que sur le terrain en Syrie. Selon nous, les documents adoptés par le Conseil, les déclarations du GISS et les accords déjà passés sont autant d'éléments sur lesquels nous pouvons nous appuyer afin de redynamiser les efforts du Groupe. Et nous sommes totalement disposés à appuyer toutes les initiatives à cet égard.

Les défis posés par la crise et ses répercussions sur la région et sur le monde sont gigantesques et personne ne peut les régler seul. Ceux qui entendent saboter le processus politique et les fauteurs de trouble en Syrie, comme l'Envoyé spécial De Mistura l'a déjà dit à maintes reprises, cherchent à tirer parti des divisions au sein du Conseil et entre les acteurs internationaux pour attiser la situation sur le terrain et faire échouer toute tentative de parvenir à un règlement politique. Ils n'ont qu'un objectif : prolonger cette guerre par personnes interposées.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son important exposé et pour le travail magnifique qu'il accomplit.

Je voudrais commencer, comme M. O'Brien l'a fait, en condamnant sans réserve l'attentat terroriste qui a visé des civils en détresse alors qu'ils étaient évacués dans le cadre de l'accord portant sur les quatre localités. Le fait que plus de 120 personnes, dont un grand nombre d'enfants, ont été brutalement assassinées est une véritable tragédie. Le Royaume-Uni condamne cette terrible attaque. Nous veillerons à ce que les responsables, quels qu'ils soient, rendent des comptes.

Je tiens également à saluer l'unité et la bravoure de la communauté humanitaire, y compris l'action des Casques blancs. Bien qu'un cessez-le-feu soit en place depuis la fin 2016, nous continuons d'assister à la poursuite de la violence implacable. Rien que pour avril, nous savons que le régime et ses alliés ont mené des frappes aériennes contre au moins six hôpitaux et trois écoles en Syrie. Je répète : six hôpitaux et trois écoles. C'est absolument déplorable. J'espère que d'autres se joindront à moi pour condamner toutes ces attaques. Nous devons tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à la souffrance. Je demande donc à mon collègue russe : est-ce que la Russie fait pression sur le régime pour qu'il cesse de s'en prendre aux écoles et aux hôpitaux?

Encore une fois, ces attaques mettent cruellement en lumière l'urgence absolue des besoins humanitaires de 13 millions de personnes en Syrie. Je suis particulièrement préoccupé par le fait qu'on a du mal à atteindre les 1,5 million de personnes qui vivent dans des villes assiégées et les 3,2 millions d'autres qui se trouvent dans des zones difficiles d'accès en Syrie. Toutes ont d'urgence besoin de nourriture, d'eau et de médicaments. Environ 5 millions de Syriens vivent dans des zones assiégées et difficiles d'accès, or la seule zone assiégée par le régime qui a pu être atteinte en 2017 est Khan el-Chih, où 6 000 personnes ont pu recevoir une aide. Les autres zones assiégées qui ont pu être atteintes sont Deïr el-Zor, assiégée par Daech, où l'ONU a effectué des largages, et les quatre localités assiégées par le Hezbollah soutenu par l'Iran et des groupes d'opposition armés. L'aide ne parvient qu'à une infime partie de ceux qui en ont désespérément besoin.

Je vais être clair : la tactique utilisée par le régime syrien consiste à faire capituler par la faim. C'est odieux, c'est une violation flagrante du droit international humanitaire. Je suis particulièrement préoccupé par la situation des 420 000 civils innocents qui se trouvent dans la partie assiégée de la Ghouta orientale, où les réserves sont en train de s'épuiser rapidement. La population sur place a des besoins médicaux urgents, il y a une pénurie des denrées de base et il n'y a plus ni eau ni électricité. Enfin, j'appuie l'appel lancé par M. O'Brien en faveur d'une pause dans les combats pour permettre à l'ONU et à ses partenaires humanitaires de pénétrer en toute sécurité dans la Ghouta orientale.

À la réunion du Groupe international de soutien pour la Syrie à Genève le 20 avril, la Russie s'est engagée à faire pression sur le régime pour que celui-ci permette à l'ONU et ses partenaires humanitaires d'accéder à Douma, située dans la Ghouta orientale. Quelle est la situation une semaine plus tard? Le régime n'a rien fait. Aucun convoi n'a encore pu y parvenir. Nous devons aux habitants de Douma de faire tout notre possible pour améliorer la situation. L'ONU a reçu l'assurance des groupes d'opposition armés concernés qu'ils laisseraient l'aide entrer à Douma et elle a même identifié un itinéraire sûr pour ce faire. La seule chose qui manque c'est que le régime d'Assad rédige une lettre de facilitation et suspende ses bombardements aériens dans la zone région pendant suffisamment de temps pour permettre à l'ONU et à ses partenaires humanitaires d'entrer dans la ville. Si la Russie est incapable de faire en sorte que le régime autorise l'accès, alors nous demandons au Conseil de sécurité d'agir pour veiller à ce que l'ONU puisse acheminer le plus rapidement possible des fournitures urgentes à Douma.

Je vais à présent répéter ce que j'ai déjà dit à de nombreuses reprises. Il n'y aura pas de paix durable tant qu'il n'y aura pas de transition politique. Le régime d'Assad porte la responsabilité écrasante des souffrances du peuple syrien. J'implore le Conseil de sécurité, dans son ensemble, de travailler dans l'unité pour mettre fin au conflit, dans l'intérêt du peuple syrien.

M. Ciss (Sénégal) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Stephen O'Brien pour la qualité de sa présentation mais aussi pour ses efforts inlassables. À travers sa personne, c'est au personnel médical et humanitaire que je voudrais de nouveau rendre hommage pour les sacrifices consentis en faveur des populations syriennes durement éprouvées.

Le Sénégal reste fortement préoccupé par l'impact dévastateur du conflit syrien. Aussi, ma délégation souhaite-t-elle réitérer sa ferme condamnation de l'attentat terroriste survenu le 15 avril 2017, à Rachidin, à l'ouest d'Alep, lors de l'évacuation des localités de Fouaa et Kefraya, attentat qui a entrainé la mort de 130 personnes, parmi lesquelles 67 enfants et des centaines de blessés et qui a bien sûr été condamné, notamment par le Conseil. Nous pensons qu'il s'agit là d'une raison supplémentaire d'accorder toute la priorité qu'il faut au combat contre le terrorisme et l'extrémisme violent, en particulier la lutte contre Daech et l'ex-Front el-Nosra, suivant une stratégie globale qui reste soucieuse du respect du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes du Conseil.

Ce conflit met également à nu les souffrances des enfants syriens, en particulier le sort de 2,4 millions d'entre eux qui ont quitté leur domicile et de 280 000 autres qui vivent encore dans des zones assiégées. Leur sort mérite donc toute notre attention.

À cet égard, nous souhaitons reprendre l'appel lancé par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies en faveur d'une investigation des crimes contre les enfants, y compris à travers une collaboration active avec les mécanismes déjà existants, tels que la Mission d'établissement des faits de l' Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU et la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, sans oublier le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus

graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, créé en application de la résolution 71/248 de l'Assemblée générale. Cela amène ma délégation à renouveler ses encouragements à l'OIAC, et notamment à sa Mission d'établissement des faits, dans ses efforts pour faire toute la lumière sur l'attaque aux armes chimiques de Khan Cheikhoun, afin de traduire en justice les auteurs de cet acte ignoble qui a entraîné de nombreuses victimes mineures entre autres.

En dépit des efforts en cours, la cessation des hostilités facilitée par la Russie, la Turquie et l'Iran que nous saluons au passage, au titre du processus d'Astana, qui avait une fois de plus suscité espérance et optimisme, est sérieusement remise en cause, du fait des violences notées à travers le pays. Ainsi des localités comme Alep, Hama, Deraa, Raqqa et Damas, enregistrent, malheureusement, toujours de nombreuses victimes civiles et la destruction continue d'infrastructures publiques telles que les écoles, les établissements de santé et les marchés, ceci en violation du droit international humanitaire.

La situation au niveau de la Ghouta orientale, où environ 400 000 personnes sont assiégées, demeure particulièrement préoccupante. Ainsi, selon l'Organisation mondiale de la Santé, les trois hôpitaux publics et les 17 centres de santé de la localité ne sont plus fonctionnels, donc inaccessibles aux populations. Il s'y ajoute que le dernier convoi humanitaire de l'ONU à avoir atteint cette région l'a été le 29 octobre 2016.

Toutefois, l'ONU et ses partenaires ont continué, malgré les conditions extrêmement difficiles, de fournir un appui aux populations dans le besoin. À ce propos, ma délégation tient à saluer les progrès non négligeables accomplis vers la fin mars 2017 avec l'assistance apportée à 307 000 personnes sur 787 500 ciblées, dans le cadre de cinq convois interinstitutions, ce qui constitue un taux de couverture de 39 % contre 28 % au titre du mois de février précédent. Avec l'approbation, par les autorités syriennes, de 71,7 % des requêtes introduites par l'ONU au titre des mois d'avril et mai 2017, nous espérons voir davantage de fournitures humanitaires acheminées. Mais tout de même, nous voudrions renouveler à ces mêmes autorités syriennes notre appel à poursuivre la délivrance des lettres de facilitation, nécessaires à l'exécution optimale des plans élaborés par les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires.

À toutes les parties au conflit syrien, nous rappelons l'obligation, en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme, d'assurer un accès de l'aide aux populations, y compris les soins médicaux, en toute sécurité, sans restriction, ni condition, ni entrave, par la voie la plus directe, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous fondons l'espoir de voir la réunion technique du processus d'Astana tenue à Téhéran et celle prévue à Astana début mai 2017, contribuer à renforcer et consolider le cessez-le-feu. Mieux encore, il importe que la trêve se traduise par une nette amélioration de la fourniture humanitaire, sous la coordination de l'ONU. Dans cette veine, nous saluons l'action de l'Équipe spéciale sur la dimension humanitaire, co-présidée par les États-Unis et la Fédération de Russie, au titre du Groupe international de soutien pour la Syrie, qui, en dépit des contraintes majeures sur le terrain, poursuit ses efforts pour assurer la fourniture humanitaire, en particulier au niveau des zones assiégées, où l'accès de l'aide est quasi impossible. Il reste que tous ces efforts doivent être poursuivis et renforcés pour couvrir l'ensemble des populations concernées, en particulier celles vivant dans des zones assiégées et d'accès difficile.

Pour terminer, Madame la Présidente, nous souhaitons réitérer notre conviction que la seule voie de sortie de cette crise aux conséquences humanitaires des plus dévastatrices, est une solution politique négociée sur la base du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et de la résolution 2254 (2015), sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Comme nous le faisons chaque mois, nous remercions Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, non seulement pour son exposé très complet, mais aussi pour le travail de son équipe, ainsi que celui des milliers de travailleurs humanitaires déployés en Syrie des dans conditions extrêmement difficiles. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance.

Que pouvons-nous dire de plus à ce stade du conflit syrien qui n'a pas déjà été dit? Il y a franchement très peu à ajouter. La position de l'Uruguay a été claire et constante depuis on accession au Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent cette année. Notre premier objectif est et doit être d'œuvrer à une solution politique en vue de mettre fin à la crise et de nous engager sur la voie d'une transition pacifique en Syrie négociée par tous les Syriens et soutenue par la communauté internationale. À cette fin, nous sommes

convaincus que les bons offices de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, nous mèneront d'entamer un nouveau cycle de négociations à Genève entre les parties et d'arriver progressivement à des points de convergence et de ce commencer un nouveau chapitre en Syrie.

Évitons la duplicité des parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur de la région qui appellent à une solution politique négociée tout en soutenant les groupes armés que leurs actions placent dans la même catégorie que Daech et l'ancien Front el-Nosra. Avec le processus de Genève, le processus d'Astana est essentiel pour relancer et renforcer la cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire syrien, ce qui entraînerait une réduction significative de la violence dans ce pays. Nous félicitons les efforts de la Russie, de la Turquie et du Kazakhstan, entre autres, et espérons qu'ils pourront continuer sur cette voie la semaine prochaine. Accélérons le travail du Groupe international de soutien pour la Syrie à Genève, afin de pouvoir l'aider à forger un chemin menant à une négociation, seul moyen de sortir de cette tragédie. Nous rappelons que le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2336 (2016) qui appelait à une telle cessation il y a quatre mois de cela. Nous soutenons cette résolution et demandons qu'elle soit mise en œuvre.

Bien sûr, le processus politique et la cessation des hostilités ne sont que deux des étapes qui ouvriront une nouvelle page en Syrie. La troisième concerne la dimension humanitaire. Nous prenons note de l'amélioration de l'accès humanitaire en février et en mars dans les zones difficiles d'accès et assiégées. Toutefois, par rapport à il y a un an, nous sommes loin d'avoir des résultats encourageants. Continuons à réclamer un accès immédiat, continu, sans restriction et sans distinction, afin de répondre aux besoins de millions de personnes.

Pour l'Uruguay, la protection des civils en Syrie et dans toute autre zone de conflit est une priorité absolue. Il est immoral de faire des distinctions entre les civils. Malheureusement, au cours des sept dernières années, nous avons vu toutes les parties au conflit commettre les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Tant que la responsabilité de ces crimes ne sera pas établie, leurs auteurs continueront de jouir de l'impunité et de les commettre. À cet égard, nous nous félicitons du rapport présenté vendredi dernier par la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne au cours de la réunion tenue selon la formule Arria, et espérons que la fréquence de ses échanges avec le Conseil de sécurité augmentera, ce qui serait extrêmement utile à leurs travaux respectifs.

Le mois d'avril a été particulièrement difficile pour les civils syriens. Aux bombardements incessants et aux attaques aveugles perpétrées au moyen d'armes interdites de tout type s'est ajoutée, le 4 avril, la brutale attaque à l'arme chimique à Khan Cheïkhoun, que nous tous ici avons condamnée à l'unanimité. Nous savons tous pourquoi nous n'avons pas pu adopter un projet de résolution. Il s'agit d'un crime de guerre qui doit faire l'objet d'une enquête approfondie afin d'identifier les auteurs. Nous avons toute confiance dans le travail de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et espérons qu'elle sera bientôt en mesure de présenter des conclusions qui permettront de faire toute la lumière sur cet événement. Nous condamnons le terme de « fabrication », qui a été employé pour qualifier cette attaque lâche et disproportionnée. Cette attaque a également déclenché le recours unilatéral à la force par certains États Membres. Nous réaffirmons que c'est la manière la moins appropriée de faire face à ce type de situation, car cela ne fait qu'accroître les tensions et compromettre la possibilité de parvenir à une solution au conflit dans le cadre multilatéral.

L'autre événement qui a caractérisé ce mois a été l'attaque brutale contre des civils qui étaient en train d'être évacués des localités de Fouaa et de Kefraya en application de l'accord relatif aux quatre villes, qui recouvre également Madaya et Zabadani. Bien que nous partagions les préoccupations concernant les déplacements forcés de la population, qui pourraient être constitutifs de crimes de guerre, nous ne devons pas oublier qu'il y a aujourd'hui des dizaines de milliers de personnes qui survivent encore dans des conditions difficiles dans les zones assiégées, sont victimes de bombardements et d'attaques incessants et, dans de nombreux cas, meurent de faim. Toute évacuation doit assurer la sécurité des civils, leur fournir l'aide humanitaire dont ils ont besoin et faire le nécessaire pour qu'ils puissent à terme rentrer chez eux le plus rapidement possible.

Un an après l'adoption de la résolution 2286 (2016), nous continuons d'être les témoins de la destruction d'hôpitaux et d'autres installations médicales en Syrie. Il est scandaleux que les parties violent leurs engagements, privant des milliers de personnes de leur droit à une assistance médicale et faisant des centaines de victimes parmi le personnel médical et sanitaire. Cette

pratique se répète contre des écoles, des marchés et des infrastructures civiles de tout type. Nous condamnons ces attaques en Syrie, au Yémen et partout où elles se produisent. Ce sont aussi des crimes de guerre et les responsables devront en répondre en justice.

Pour terminer, nous voudrions présenter plusieurs requêtes. Premièrement, nous devons consolider la cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire syrien. Deuxièmement, nous devons appeler toutes les parties au conflit à protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris les installations médicales. Troisièmement, nous demandons aux autorités syriennes de supprimer ou de réduire au minimum les restrictions bureaucratiques afin que les fournitures et l'aide humanitaires puissent parvenir aux zones et aux localités assiégées ou difficiles à atteindre. Quatrièmement, bien qu'il n'y ait nul besoin d'insister sur ce point, puisqu'il y a déjà une cessation des hostilités en vigueur, en application de la résolution 2336 (2016), nous joignons notre voix à l'appel lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour qu'une pause humanitaire de 48 heures soit établie dans la Ghouta orientale. Cela devrait être la pratique dans toutes les zones assiégées.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé. Lui et les organismes humanitaires ont le plein appui de l'Italie.

Comme nous le savons, le conflit en Syrie a déjà causé des souffrances humaines, des morts et des déplacements qui atteignent des niveaux indicibles. Le droit international humanitaire est violé. Les terroristes continuent de tuer des dizaines de Syriens, y compris des enfants, comme dans l'attaque barbare qui a été commise à Rachidin le 15 avril. Le carnage, qui a atteint de nouveaux seuils d'horreur avec l'attaque à l'arme chimique perpétrée à Khan Cheïkhoun, est un affront à notre humanité commune et peut compromettre toute possibilité de mettre fin de manière crédible au conflit syrien.

Nous prenons note de l'augmentation du nombre de convois interinstitutions qui ont atteint leurs destinations dans des zones difficiles d'accès depuis le mois dernier. Cela démontre que l'accès humanitaire peut être accordé en Syrie, mais ce n'est pas suffisant. Il est important de se concentrer sur les zones assiégées, où il est clair que la situation s'aggrave. C'est en particulier le cas de la Ghouta orientale, où les 400 000 personnes assiégées n'ont plus d'installations médicales, puisqu'elles ont toutes été détruites. Les convois sont prêts à acheminer l'aide qui fait cruellement défaut à Douma et ailleurs, mais n'ont pas reçu le feu vert. Les factions armées ont fourni une garantie écrite permettant le passage des convois, mais le régime – malgré la pression de la Russie – continue de refuser de les autoriser. C'est pourquoi nous appuyons l'appel lancé en faveur d'une pause immédiate dans les combats afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à la Ghouta orientale, qui ne peut pas devenir le prochain Alep. Le Conseil de sécurité doit suivre de près cette question et accroître les pressions sur les parties concernées.

Les accords locaux entre les parties au conflit, qui sont souvent conclus après des mois de siège et de bombardements – comme l'accord relatif aux quatre villes – sont également une source de préoccupation. Ils répondent à la logique militaire du conflit plutôt qu'à la nécessité d'assurer la protection des civils. Les évacuations, qui découlent de ces accords et dans lesquelles l'ONU n'est ni impliquée ni observatrice, doivent respecter les principes humanitaires. Nous encourageons l'ONU à surveiller l'évacuation des quatre villes et de Waer afin d'assurer la protection des civils et de prévenir de nouvelles violations du droit international humanitaire.

Ce conflit a des répercussions sur l'ensemble de la région. L'instabilité va bien au-delà de la Syrie, que ce soit sous la forme de terrorisme ou de flux incontrôlés de réfugiés. Il est impératif de mettre en place des moyens sûrs et légaux de garantir les mouvements des personnes fuyant les conflits. Nous rendons hommage aux pays voisins qui accueillent les millions de personnes qui ont fui les combats. À cet égard, le Gouvernement italien met en œuvre un programme appelé Couloirs humanitaires, qui accorde aux personnes fuyant les horreurs des combats une entrée sûre et légale en Italie. C'est un acte de solidarité et un moyen de lutter contre la traite des personnes - un modèle que suivent d'autres pays.

Je tiens également à souligner la contribution de la conférence récemment tenue à Bruxelles. L'Italie a confirmé sa promesse d'aide humanitaire et d'assistance à plus long terme pour 2017-2018, mais, bien entendu, cette aide humanitaire doit être acheminée à la population. La conférence a également abouti à des efforts renouvelés de la part de la communauté internationale, à la fois dans la réponse à la tragédie humanitaire et dans le sens d'une solution politique, car, comme nous le savons, les dimensions humanitaires et politiques sont étroitement liées. L'amélioration de la situation humanitaire est essentielle à la mise en place d'un environnement constructif à Genève, où les pourparlers reprendront

sous la direction de M. Staffan de Mistura. Nous ne pouvons permettre qu'une intensification des combats sur le terrain ou l'absence continue d'accès humanitaire à la population mette en péril ces négociations critiques. Les garants du cessez-le-feu et l'Envoyé spécial ont une responsabilité particulière à cet égard, et nous attendons avec intérêt la prochaine réunion d'Astana.

Comme on l'a également vu dans la réunion ministérielle du Groupe des Sept qui s'est récemment tenue en Italie et auxquelles participaient des acteurs clefs de la région, seul un règlement politique en application de la résolution 2254 (2015) permettra de mettre fin à ce conflit et à cette situation humanitaire catastrophique.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer qu'il importe de faire répondre de leurs actes les responsables de ces crimes odieux dont nous sommes témoins en Syrie. L'Italie continuera de travailler avec les membres du Conseil à cette fin.

M. Delattre (France) : Je tiens à remercier vivement M. Stephen O'Brien de son exposé et de son engagement. Il nous appelle une fois de plus à nos responsabilités face à la tragédie syrienne.

Depuis nos dernières consultations humanitaires, un pas de plus a été franchi dans l'horreur. L'attaque à l'arme chimique perpétrée à Khan Cheïkhoun le 4 avril a tué plus de 80 personnes et en a blessé plus de 500. Nous attendons du prochain rapport du Secrétaire général qu'il revienne très précisément sur les conséquences humanitaires de cette tragédie.

Les informations dont la France dispose, et que le Ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Marc Ayrault, a rendues publiques hier, apportent la preuve de l'utilisation de gaz sarin et de la responsabilité du régime, qui aura à répondre de ses crimes. La Syrie s'est engagée en 2013 à ne plus jamais utiliser d'armes chimiques et à détruire l'intégralité de ses capacités. Nous devons plus que jamais la rappeler à ses obligations. Plus largement, l'interdiction de l'usage des armes chimiques doit rester une obligation absolue et universelle car c'est l'un des piliers de notre sécurité collective.

Dix jours après le 4 avril, un convoi de civils a été attaqué par un véhicule piégé dans la zone de transit d'Al-Rachidin, causant la mort d'au moins 130 personnes, dont 67 enfants. Une fois encore, la population syrienne est directement prise pour cible. Le tribut qu'elle paie est insupportable. Ce drame a eu lieu dans un contexte bien particulier, qui est celui du déplacement croisé de populations. Jusqu'ici, ce sont plus de 11 000 personnes qui ont été évacuées des « quatre villes » de Fouaa, Kefraya, Zabadani et Madaya. Or, je voudrais rappeler que les évacuations de civils doivent se faire sur une base volontaire. Le Secrétaire général l'a clairement rappelé : les déplacements forcés de populations peuvent être constitutifs de crimes de guerre. Et les populations concernées doivent aussi avoir le choix de leur destination.

Dans ce contexte, nous en appelons de nouveau aux soutiens du régime syrien pour qu'ils exercent sur lui toute la pression nécessaire, afin que le régime se conforme à ses obligations internationales et autorise un accès complet, sûr, inconditionnel et sans entraves des Nations Unies et de leurs partenaires humanitaires aux personnes dans le besoin, et cela sur l'ensemble du territoire syrien. Il en va de la vie de centaines de milliers de personnes. Or l'accès des Nations Unies aux populations est toujours aussi entravé, en particulier pour les villes assiégées. Nous rappelons que l'utilisation de la faim comme arme de guerre, ainsi que l'entrave aux secours, sont constitutives de crimes de guerre, et réitérons avec force notre appel à la levée immédiate de tous les sièges.

L'écart entre l'aide qui parvient aux zones contrôlées par le régime et celle dont bénéficient les zones tenues par l'opposition ne peut qu'interpeler. Durant le mois de mars, les agences des Nations Unies ont soumis de nouvelles demandes d'accès, mais les refus opposés par le Gouvernement ont privé plus de 68 000 personnes d'assistance alimentaire à Homs, Deraa et dans le Damas rural. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation humanitaire dans la Ghouta orientale. Des convois humanitaires étaient planifiés par les Nations Unies dans cette zone. Or, les lettres de facilitation pour le chargement du convoi n'ont pas encore été délivrées par le régime alors que, de son côté, l'opposition a donné des garanties suffisantes en termes de sécurité pour le passage des convois. Nous demandons donc aux parties de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre aux acteurs humanitaires de procéder sans délai aux livraisons de l'aide en toute sécurité.

De plus, les autorités syriennes persistent dans leur refus d'autoriser des médicaments et fournitures médicales dans les convois humanitaires. C'est inadmissible. Les demandes déposées par l'Organisation mondiale de la Santé pour avoir accès à cinq zones du pays sont restées sans réponse. Cela n'est tout simplement pas acceptable. La France rappelle le droit de la population syrienne à l'assistance humanitaire et

à la protection, conformément au droit international humanitaire et aux résolutions du Conseil de sécurité. Les attaques contre les hôpitaux et les écoles notamment, dont a fait état Stephen O'Brien, appellent également notre condamnation la plus ferme.

La situation que nous décrivons n'a plus rien d'une cessation des hostilités. Le régime n'a de cesse de violer ses engagements, méthodiquement, systématiquement, alors qu'il prétend mener des actions de lutte contre Daech. Les violences s'intensifient, tout particulièrement dans les provinces de Hama, Damas et Deraa. Les frappes aériennes du régime contre des civils se poursuivent dans l'est du Qalamoun. Des attaques indiscriminées contre les civils ont lieu de manière incessante. Les garants de la trêve conclue le 29 décembre ont pris la responsabilité de superviser sa mise en œuvre : nous en appelons donc aux États garants du processus d'Astana, et en particulier à la Russie et à l'Iran, pour qu'ils imposent effectivement au régime syrien l'arrêt complet des hostilités.

Dans ce contexte, la mise en place d'un mécanisme de surveillance international efficace du cessez-le-feu est une nécessité que la France a régulièrement rappelée et pour laquelle elle a fait des propositions concrètes. L'amélioration de la situation sur le terrain est indispensable à la reprise des négociations à Genève, au cours du mois de mai, en vue d'une transition politique, et cela bien sûr sous l'égide des Nations Unies. C'est la seule voie pour sauver la Syrie de l'abîme de la violence, celle de Daech comme celle du régime, qui s'alimentent mutuellement.

Nous le savons tous, une amélioration tangible et durable de la situation en Syrie n'est possible que dans le cadre d'un règlement politique de la crise, fondé sur une transition politique dans ce pays, comme cela est acté par la résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Et pour parler clair, toute relance crédible des négociations politiques suppose des pressions beaucoup plus fortes de la Russie sur le régime de Damas ainsi que, dans le prolongement des récentes frappes américaines, que nous avons approuvées, un vrai réengagement politique des États-Unis en Syrie, en parallèle aux efforts des Européens et des autres acteurs concernés. Soyez assurée, Madame la Présidente, de l'engagement déterminé de la France en ce sens.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions vivement le Secrétaire général adjoint O'Brien de nous avoir fait le point de la situation et nous le félicitons lui et le personnel du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de leur engagement à atténuer les graves souffrances humanitaires en Syrie, qui ont atteint des proportions sans précédent. Nous sommes préoccupés par la gravité de la catastrophe humanitaire dans le pays, à laquelle il faut s'attaquer sur plusieurs fronts. Nous estimons que la solution des problèmes humanitaires exige de progresser avec sérieux sur les questions suivantes.

Premièrement, il faut que le processus politique continue d'avancer, grâce aux pourparlers de Genève et d'Astana. L'accord de cessez-le-feu est indispensable à l'action humanitaire et doit être préservé. Deuxièmement, la lutte contre les groupes terroristes nécessite des actions unifiées qui entraîneront une amélioration marquée de la situation humanitaire. Troisièmement, nous devons renforcer les efforts louables déployés par le Comité international de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge arabe syrien et les organismes des Nations Unies. Nous rendons hommage au grand nombre d'agents des Nations Unies et de travailleurs humanitaires qui œuvrent dans des conditions dangereuses, dont certains ont sacrifié leur vie à la noble cause de la paix.

Il faut accorder la même importance aux efforts de la communauté internationale pour restaurer les infrastructures endommagées et mettre au point un programme intégré visant à reconstruire le potentiel économique du pays, en assurant, entre autres, l'approvisionnement en électricité et en eau, ainsi que l'éducation des enfants, et en mettant en place des écoles et des hôpitaux dans les zones libérées du terrorisme. Ces mesures doivent commencer maintenant, sans attendre qu'un accord ait été conclu. Il ne fait aucun doute que le processus de relèvement insufflerait un élan puissant au retour des réfugiés et réduirait la base sociale sur laquelle s'appuient les groupes armés et terroristes.

Nous saluons le plan d'aide humanitaire pour la Syrie pour 2017, assorti d'un budget de 3,4 milliards de dollars pour répondre à tous les besoins en matière d'assistance humanitaire. Nous remercions les pays donateurs pour leur appui continu et les prions d'honorer leurs promesses et les engagements qu'ils ont pris pour que l'Organisation des Nations Unies pusse maintenir les opérations qu'elle mène à une aussi large échelle dans l'ensemble de la Syrie.

Nous sommes préoccupés par la poursuite des attaques aveugles qui tuent des civils innocents et causent des blessures et des mutilations à long terme. Les parties au conflit doivent remplir les obligations qu'elles ont souscrites au titre du droit international

pertinent et prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les civils qui ont cessé de prendre part aux hostilités, notamment les membres des communautés ethniques et religieuses.

Il n'y a pas de solution militaire aux tensions politiques qu'engendrent un tel degré de souffrance humaine. C'est pourquoi le Kazakhstan demande aux membres du Conseil de sécurité, aux parties au conflit et à ceux qui ont de l'influence sur elles d'œuvrer pour trouver un règlement politique au conflit en Syrie de sorte de ne pas aviver ces tensions et compromettre les progrès qui ont été faits à Genève et à Astana.

M. Zhang Dianbin (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, de son exposé.

Le conflit en Syrie a causé des pertes civiles massives, et la Chine compatit profondément aux souffrances du peuple syrien. Nous engageons vivement les parties en Syrie à trouver un règlement par le dialogue et la consultation. Ces derniers temps, bien que le cessez-le-feu intersyrien tienne, grâce aux efforts concertés de la communauté internationale, dans certaines régions il n'appelle pas à l'optimisme. La Chine salue le rôle important que le dialogue d'Astana est en train de jouer dans le maintien du cessez-le-feu et espère que la nouvelle série de pourparlers permettra de consolider la dynamique actuelle.

Nous saluons les efforts que font les organismes d'aide des Nations Unies pour continuer à augmenter proportionnellement leur aide et à envoyer un plus grand nombre de convois dans différentes régions de la Syrie. Nous demandons instamment à toutes les parties en Syrie de s'attacher rapidement à mettre en œuvre l'accord de cessez-le-feu et de prendre les mesures appropriées pour œuvrer en coordination active avec les efforts d'assistance humanitaire des Nations Unies, tout en autorisant un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave afin de créer les conditions nécessaires pour l'action des Nations Unies et pour parvenir à un règlement politique de cette question.

La Chine se félicite de la la Conférence sur la Syrie qui s'est tenue récemment à Bruxelles, et attend avec espère en voir les résultats concrets rapidement. Pour qu'il soit remédié à la situation humanitaire du pays, il faut que la communauté internationale reste attachée à un règlement politique en Syrie. Une nouvelle série de pourparlers est prévue à Genève à la mi-mai. Toutes les parties concernées doivent restées fermement résolues dans leurs efforts diplomatiques et continuer d'appuyer à la fois l'action l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, et celui des Nations Unies en tant que principal médiateur. Toutes les parties en Syrie doivent participer de façon constructive aux pourparlers, sur la base du principe que le dialogue et les négociations doivent être conduits par les Syriens et pris en mains par eux, en vue de parvenir progressivement à une solution globale et durable qui soit acceptable pour toutes.

Les attaques terroristes menées sur le territoire syrien sont un grave revers pour les efforts d'assistance internationaux. La Chine condamne l'attaque terroriste perpétrée dernièrement à Rachidin contre des civils en train d'être évacués. Nous appelons à l'intensification de la coordination internationale afin de lutter contre le terrorisme, d'unifier les normes et de lutter fermement contre toutes les organisations terroristes inscrites sur la liste du Conseil. La Chine a appuyé les efforts visant à atténuer la crise humanitaire en Syrie et à trouver un règlement politique à la crise, et nous sommes prêts à continuer de jouer un rôle constructif en vue de parvenir sans plus tarder à un règlement global, juste et approprié.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, de l'exposé présenté dans le cadre du débat d'aujourd'hui et pour le dévouement avec lequel il s'acquitte de la tâche qui lui a été confiée, et nous lui exprimons tout notre appui.

Le conflit en Syrie entre dans sa septième année et la situation humanitaire dans ce pays continue d'être une source de préoccupation. Selon le communiqué rendu public le 3 avril par l'Organisation mondiale de la Santé, depuis le début du conflit, près de 400 000 personnes ont été tuées et 1,5 million d'autres ont été blessées. Et selon les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 13,5 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire. Nous trouvons préoccupant que, malgré que le cessez-le-feu mis en place conformément à la résolution 2336 (2016), des attaques contre les civils et l'infrastructure civile continuent d'être menées par certaines parties au conflit. Il est fort regrettable que plus de la moitié des hôpitaux publics et des établissements de soins de santé primaires en Syrie soient fermés ou fonctionnent de façon partielle, avec une capacité réduite encore davantage par les attaques aveugles contre les infrastructures médicales civiles. Nous réaffirmons de façon ferme que les accords conclus dans le cadre du cessez-le-feu doivent être mise en

œuvre et respectés, et que toutes les parties concernées ont l'obligation d'assurer la sécurité et l'intégrité des personnes qui sont prises au piège du conflit.

Nous relevons qu'au titre du plan de convoi d'aide humanitaire interorganisations pour les mois d'avril et mai, 71,7 % des bénéficiaires visés par la demande ont été approuvés. Nous prions instamment toutes les parties de tout mettre en œuvre pour que l'aide humanitaire puisse parvenir à l'ensemble des personnes prévues dans le plan, sans entraves ou limitations, qu'elles se trouvent dans des zones faciles ou difficiles d'accès. Nous appelons vivement l'attention sur le fait que les forces de sécurité des parties au conflit continuent de retirer des convois des articles de premiers soins, des trousses de soins obstétriques et pédiatriques et autres fournitures médicales des convois d'aide humanitaire, réduisant de la sorte leur capacité et leur efficacité, au détriment des personnes qui en ont un besoin pressant. Nous rappelons aux parties concernées qu'elles doivent autoriser un accès sans conditions à l'aide humanitaire, garantir et en assurer la sécurité et l'intégrité et s'abstenir de considérer les convois d'aide humanitaire comme des cibles militaires.

Par ailleurs, nous saluons l'important travail qu'effectue le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, en tant que garant de la sécurité aussi bien s'agissant de l'acheminement de l'aide humanitaire que de l'évacuation des personnes des zones où ont eu lieu des affrontements armés. De même, nous saluons et nous félicitons le travail fait par le personnel des différents organismes et agences d'aide humanitaire comme le Comité international de la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge syrien, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations, entre autres, pour atténuer la crise humanitaire à laquelle est en proie le peuple syrien.

Nous regrettons qu'en mars plus de 450 personnes, notamment des femmes et des enfants, ont trouvé la mort et des centaines d'autres ont été blessées du fait soit des attentats ignobles menés par Daech, soit des affrontements entre les parties au conflit ou des opérations militaires des forces déployées sur le terrain qui luttent contre cette organisation terroriste. Nous condamnons également le lâche attentat criminel mené le 15 avril à la voiture piégée contre la population de Rachidin, dans lequel ont trouvé la mort plus de 120 personnes, dont des femmes et des enfants, faisant partie d'un groupe de 5000 civils qui étaient en train d'être évacués d'Alep. Une enquête doit être ouverte pour identifier les auteurs de cet acte horrible, afin qu'ils soient jugés et sanctionnés. S'agissant des attaques survenues le 4 avril à Khan Cheikhoun, l'État plurinational de Bolivie condamne une fois encore dans les termes les plus forts l'utilisation d'armes chimiques ou d'agents toxiques comme armes, car il s'agit d'actes injustifiables et criminels quels qu'en soient la motivation, le lieu, le moment et les auteurs. L'utilisation d'armes chimiques est une violation des obligations établies au titre du droit international. Nous exigeons que ces attaques fassent l'objet d'une enquête indépendante, impartiale, non politisée, complète et concluante et que les responsables soient sanctionnés avec la plus grande rigueur.

Dans le même ordre d'idées, nous réitérons notre condamnation énergique de tous les actes de terrorisme, car ils sont criminels et injustifiables. Nous croyons fermement que toute action antiterroriste doit être menée en coordination avec le Gouvernement, afin d'éviter la mort de civils innocents, et dans le strict respect de toutes les dispositions des résolutions 2254 (2015) et 2336 (2016). Dans ce contexte, nous saluons les efforts considérables déployés par le Gouvernement et le peuple syriens dans leur lutte contre Daech, une lutte qu'ils mènent en notre nom à tous.

Enfin, nous rappelons que l'État plurinational de Bolivie est fermement convaincu que le règlement de ce conflit passe impérativement par un processus politique inclusif, mené et dirigé par le peuple syrien. Pour cette raison, nous réitérons notre appui aux progrès réalisés dans le cadre des réunions tenues à Astana et à Genève, qui se poursuivront en mai. Nous attendons beaucoup de ces espaces de dialogue pour parvenir à une paix définitive et durable.

Mme Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, de son exposé et du rôle de premier plan qu'il continue de jouer en vue du règlement de la crise humanitaire en Syrie et ailleurs, y compris dans notre région. Nous voudrions exprimer notre gratitude à l'ONU et à ses partenaires pour leur action humanitaire courageuse en faveur des millions de Syriens, dans des circonstances extrêmement difficiles.

Nous restons vivement préoccupés par la situation humanitaire en Syrie. Les combats qui se poursuivent dans nombre de régions du pays et la militarisation accrue sur le terrain, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2017/339), sont très préoccupants.

Ces combats ont fait des morts et des blessés parmi les civils, ont provoqué leur déplacement et ont détruit des infrastructures civiles, y compris des écoles et des installations médicales. Nous condamnons également toutes les attaques terroristes, y compris l'attentat terroriste ignoble perpétré le 15 avril à Al-Rachidin, qui a coûté la vie à plus de 126 personnes, dont beaucoup d'enfants, et qui a fait des dizaines de blessés. Malheureusement, ce sont les civils qui continuent de faire les frais du conflit armé. Par conséquent, la protection des civils reste d'une importance primordiale.

Même si les opérations d'acheminement de l'aide humanitaire se sont poursuivies au cours des deux premiers mois couverts par le plan de convois interorganisations, il est toujours extrêmement difficile de distribuer une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin d'urgence en raison de l'insécurité et des obstacles administratifs. À cet égard, il faut impérativement garantir un accès humanitaire sûr, sans entrave et soutenu en vue de fournir une aide humanitaire indispensable à tous les Syriens dans tout le pays. Dans ce contexte, nous encourageons l'ONU à poursuivre ses démarches auprès du Gouvernement syrien pour faciliter et améliorer le processus d'approbation.

Plus de 13 millions de Syriens ont besoin d'une aide humanitaire au quotidien. En l'absence d'un règlement politique issu d'un processus dirigé par les Syriens, la tragédie du peuple syrien se poursuivra, avec de graves conséquences humaines, politiques, économiques et sociales. Comme nous l'avons toujours dit, nous rappelons que la seule solution durable qui permettrait de mettre fin aux souffrances quotidiennes des Syriens passe par un dialogue politique global sur la base de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), sous les auspices de l'ONU.

Certes, c'est aux Syriens eux-mêmes qu'il appartient d'instaurer une paix durable et inclusive; toutefois, la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, a un rôle essentiel à jouer pour les aider à parvenir à une solution politique pour stabiliser et reconstruire la Syrie. À cet égard, la conférence de Bruxelles, au cours de laquelle les participants ont annoncé des contributions financières en faveur des interventions humanitaires en Syrie, est une initiative importante qui contribue à régler le conflit et à remédier à ses conséquences dans la région.

Nous sommes également d'avis qu'il importe de renforcer le cessez-le-feu dont la Russie, la Turquie et l'Iran se sont portés garants, et de veiller à ce qu'il soit pleinement respecté, pour créer un climat favorable au prochain cycle de négociations politiques intra-syriennes, qui doivent se tenir dans les plus brefs délais avec la participation constructive et sérieuse de toutes les parties.

Pour conclure, il est indéniable que le conflit armé a provoqué une crise humanitaire à long terme qui aura des conséquences très graves pour les Syriens pendant des années. Face à cette situation inquiétante qui persiste sur le terrain et l'ampleur des souffrances des Syriens, il est plus urgent que jamais de s'employer à trouver une solution politique.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence américaine d'avoir organisé la présente séance. Je voudrais également me joindre à mes collègues pour remercier M. Stephen O'Brien de son exposé et de son dévouement.

La Syrie continue de souffrir, suite à une guerre terrible qui dure depuis six ans, qui a marqué au fer blanc le peuple syrien et qui constitue un lourd défi pour le monde entier. Il ressort clairement du rapport du Secrétaire général (S/2017/339) et de l'exposé de Stephen O'Brien que les tendances négatives sur le plan humanitaire sont à la hausse. Même si mars a été un mois plus facile pour l'ONU en termes d'accès humanitaire, il ne faut pas oublier que ces progrès concernent principalement les zones difficiles d'accès, alors que ce sont les zones assiégées, où vivent plus de 600 000 personnes, qui ont le plus besoin d'aide.

Le Conseil a répété à maintes reprises qu'il fallait lever les sièges et garantir l'accès de façon durable. Pourtant, il n'y a pratiquement aucun progrès à signaler aujourd'hui. La raison en est toute simple. Le maintien des sièges est une tactique délibérée du régime d'Assad et de ses alliés, qui complète et consolide sa stratégie militaire. Essentiellement, il s'agit d'une tactique qui impose un choix entre se rendre ou mourir de faim. Lorsque les gens se rendent, on les embarque dans des autobus pour les conduire à Edleb, où ils continuent d'être bombardés.

Nous sommes consternés par les informations récentes faisant état de frappes aériennes effectuées il y a deux jours par la Syrie ou la Russie sur un hôpital dans la province d'Edleb, tenue par les rebelles, qui ont coûté la vie à plus d'une dizaine de personnes, y compris des patients. L'attentat terroriste qui a récemment pris pour cible des personnes à bord d'autobus qui avaient été

évacuées de certaines villes assiégées en Syrie, et qui a entraîné la mort de plus de 100 personnes, y compris des enfants, est un autre crime terrible et l'illustration du mépris choquant pour la vie humaine que nous avons observé tant de fois durant ce conflit. Nous condamnons fermement les violences qui continuent d'être commises à l'encontre des populations civiles en Syrie, qui ont tant souffert pendant cette guerre brutale.

La situation dans la Ghouta orientale, où environ 400 000 personnes font l'objet d'un siège dans certaines villes et dans les zones rurales environnantes, est particulièrement inquiétante. Aucun des 3 hôpitaux publics et des 17 centres de soins de santé de la Ghouta orientale ne fonctionne. Les frappes visant les installations médicales et les écoles font également partie de cette tactique délibérée du régime d'Assad et de ses alliés, que j'ai déjà mentionnée. Rien qu'en mars, l'ONU a reçu des informations dignes de foi selon lesquelles 19 attaques ont touché des installations médicales. Une stratégie aussi dangereuse et délibérée entraîne de graves risques pour la stabilité à long terme non seulement de la Syrie et du Levant, mais aussi de toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Suite à cette guerre qui dure depuis six ans, 1,75 million d'enfants ne vont plus à l'école, vu que 7 000 écoles ont été détruites et 85 % des Syriens vivent dans la pauvreté. Tant qu'il n'y aura pas de progrès dans ce domaine et s'agissant d'autres questions humanitaires, il est sûr que le régime d'Assad ne sera pas disposé à participer sérieusement à des pourparlers politiques.

Sur cette toile de fond, Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant continuent de mener une campagne de recrutement intensive et agressive en Syrie. Laisser les Syriens sans espoir conduira à la création d'un refuge sûr à long terme pour les terroristes, au cœur même de la région. Les enjeux sont élevés. Le temps de bonnes paroles ou de stratégies subversives est révolu. Il est plus que temps de s'engager sérieusement et de façon responsable sur le plan politique à Genève et de mener des interventions humanitaires sans plus tarder. Il est temps pour le Conseil de réagir aux nombreux appels désespérés lancés par M. Stephen O'Brien et ses collègues.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. O'Brien de son exposé.

Dans l'ensemble, la cessation des hostilités en Syrie, qui a commencé le 30 décembre 2016, tient toujours. Il est vrai qu'elle a parfois été compromise par quelques incidents et par les activités des terroristes et des groupes armés. Nous nous souvenons encore de leurs actions offensives, notamment à Damas, qui ont porté atteinte au dernier cycle de négociations inter-syriennes à Genève. Ce genre d'escalade a des incidences négatives sur la situation humanitaire.

Les critiques persistantes visant le Gouvernement syrien et les appels pathétiques lancés aux pays garants, y compris la Russie, n'arrangent pas les choses.

Nous nous acquittons de nos obligations de bonne foi. Mais il y a d'autres acteurs influents qui, malheureusement, ne sont pas pressés de faire leur part. Seule une approche collective à cet égard pourra produire un effet positif. Il ne faut pas oublier non plus qu'il demeure absolument nécessaire de séparer clairement l'opposition qui fait preuve d'un esprit constructif des terroristes. Des premiers pas ont pu être effectués en ce sens uniquement grâce aux efforts conjoints des garants du processus d'Astana, mais beaucoup reste à faire.

Le régime de cessation des hostilités permet dans de nombreux cas l'accès des convois humanitaires autorisés par le Gouvernement syrien. Il y a eu des progrès très nets sur ce point ces derniers mois. Un travail minutieux est en cours pour définir les paramètres de l'accès humanitaire et d'une évacuation médicale dans la Ghouta orientale. Mais il ne faut pas s'attendre à un résultat immédiat, compte tenu de la difficulté de la situation et des contraintes opérationnelles qui en résultent. Ce qui est sûr, c'est que les déclarations à l'emporte-pièce n'aident pas, notamment parce que les choses ne sont pas aussi simples qu'on voudrait le faire croire. La question ne se réduit pas à la délivrance de lettres de facilitation, et les difficultés sont essentiellement dues aux provocations des insurgés.

En outre, nous ne partageons pas entièrement les préoccupations exprimées à propos de la situation dans cette zone. La périphérie rurale de Damas est la région agricole qui a toujours traditionnellement alimenté la capitale. Ce n'est pas un hasard si le rapport du Secrétaire général (S/2017/339) signale que les livraisons de produits agricoles en provenance de la Ghouta orientale vers Damas ont cessé du fait de la détérioration de la situation. Nous rappelons qu'organiser des convois humanitaires en période de conflit s'accompagne toujours de risques importants et que tout ne se passe pas toujours comme prévu. Nos spécialistes militaires accompagnent très régulièrement les convois, aussi, contrairement aux théoriciens humanitaires, savons-nous d'expérience les efforts que coûtent ces opérations. Pour définir les meilleurs paramètres, il faut continuer

de passer par le Groupe de travail sur l'accès humanitaire mis en place par le Groupe international de soutien pour la Syrie.

Parallèlement, en dépit de tout cela, il y a dans de nombreuses zones de la Syrie un processus actif de réconciliation. Grâce aux efforts du centre russe installé à Hmeïmim, près de 1 500 localités ont rejoint aujourd'hui ce processus. Les accords prennent également la forme de trêves locales, signées par les représentants des autorités et les chefs des milices. Ainsi, une trêve locale devrait pouvoir être conclue prochainement dans le quartier problématique de Waer dans la ville de Homs. Les membres des groupes armés illégaux et leurs familles sont évacués vers des régions de la Syrie qui n'ont pas rejoint l'accord de cessez-le-feu. En outre, de nombreux combattants décident de revenir à la vie civile et de profiter de l'amnistie offerte par le Gouvernement. Nous espérons que sur la base d'accords similaires, on parviendra à régler le problème des quatre localités.

L'odieux attentat terroriste perpétré à Rachidin contre les habitants de Fouaa et de Kefraya qui étaient en train d'être évacués a provoqué à juste titre l'indignation dans le monde entier. À cet égard, nous ne partageons pas l'évaluation critique qui est faite de la pratique des trêves locales. Certes elle n'est pas idéale, mais c'est un instrument concret qui permet de normaliser la situation et qui est utile, sur une base temporaire, pour sauver des vies, comme le montre l'expérience dans l'est d'Alep et dans d'autres centres urbains. À l'heure actuelle, il faut aider les Syriens à rétablir des conditions de vie dignes dans les zones libérées afin que les personnes puissent rentrer chez elles.

Nous avons été surpris par les déclarations de nos collègues britanniques et français concernant les trêves locales. Ces trêves sont le résultat d'accords entre le Gouvernement et les groupes de l'opposition. Elles sont un autre moyen d'éviter qu'il y ait davantage de morts. Le deux poids, deux mesures reste frappant à cet égard. Quand, en République centrafricaine, des populations musulmanes ont été déplacées de la capitale et de la partie ouest pour être réinstallées dans les régions du nord-est, avec la participation de l'ONU et de l'opération française, on a dit qu'il s'agissait de sauver des vies. Or le résultat de ces déplacements est bien connu. À Bangui, la capitale, la population musulmane a diminuée de 99 % et les conséquences de cette réinstallation continuent à se faire sentir. La déstabilisation que nous observons actuellement dans le centre du pays vient des régions du nord-est où les musulmans ont été réinstallés. Donc, ne faisons pas de différence entre la dignité et la vie des Syriens et celles des habitants d'autres pays. L'enjeu est d'agir au mieux pour sauver des vies humaines.

Nous sommes gravement préoccupés par la situation dans le nord de la Syrie, où plusieurs opérations militaires sont menées simultanément. La majorité de ceux qui participent à ces opérations, y compris la prétendue coalition, n'a pas été invitée sur le territoire par le Gouvernement syrien. Il s'agit d'une violation flagrante de la souveraineté de la Syrie et d'un empiétement sur son intégrité territoriale. Des civils innocents sont tués dans les bombardements et les infrastructures vitales sont détruites. Les frappes contre les milices kurdes qui, depuis le début, luttent contre le terrorisme contredisent totalement la ligne de la communauté internationale qui prétend résolument combattre ce mal.

Nous ne devons jamais oublier que, dans les territoires qui restent contrôlés par des terroristes, nous ne savons pas ce qui se passe et dans quelles conditions vivent des centaines de milliers de personnes. Ni l'ONU ni la majorité de ses partenaires n'ont accès à ces zones. Nous ne parlons pas seulement de Deïr el-Zor, où au moins une aide humanitaire est fournie par largage. Il convient de signaler que dans les rapports humanitaires sur la Syrie, parfois on retouche des faits qui pourraient justifier des critiques à l'encontre des groupes armés. Ces rapports contiennent des informations non vérifiées. Le Gouvernement syrien a très peu confiance dans les acteurs extérieurs pour des raisons évidentes, et étant donné la campagne anti-Damas, il n'y voit que provocation. Pourquoi vouloir exacerber les choses plutôt que chercher à améliorer les perspectives de coopération avec Damas?

Nous sommes déçus qu'une fois de plus le rapport ne mentionne pas les dépôts découverts dans l'est d'Alep après sa libération. Je parle ici des stocks de médicaments utilisés par les terroristes pour financer leurs activités. Nous avons exigé une enquête et que toute la lumière soit faite à cet égard et cela fait plus d'un mois que nous attendons les conclusions, qui étaient censées être communiquées officiellement au Conseil de sécurité. Au passage, je précise qu'on a également découvert des entrepôts remplis de médicaments dans les zones libérées de Zabadani et de Madaya.

Une nouvelle fois, nous appelons l'attention sur la question urgente du déminage de la Syrie, y compris ses sites du patrimoine culturel. Les spécialistes russes et syriens ont bien travaillé. Ils ont déminé des milliers

d'hectares de zones résidentielles à Alep et entrepris des travaux d'ingénierie à Palmyre. Cependant, des efforts supplémentaires s'imposent. À cet égard, nous appelons à la création d'une coalition internationale pour le déminage de la Syrie et nous tournons vers les pays intéressés. Nous espérons également que les services compétents de l'ONU y participeront. Il serait bon également de créer un fonds pour payer les entreprises commerciales qui pourraient participer au déminage.

Les organismes humanitaires des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge syrien ont effectué un travail immense ces dernières semaines en vue de permettre à la population de retrouver une vie normale. Il ne faut pas oublier que, malgré les sanctions injustes qui pèsent sur lui, le Gouvernement syrien lui-même fournit des efforts colossaux, ce dont bien souvent les rapports ne parlent jamais. Des organisations non gouvernementales (ONG) internationales et locales participent également à ces efforts. Toutefois, nous tenons à signaler que certaines ONG obéissent aux ordres de leurs sponsors étrangers et violent la souveraineté de la Syrie en opérant exclusivement dans les zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement. L'organisation des Casques blancs, tant acclamée dans les capitales occidentales, en est un excellent exemple. À de nombreuses reprises, elle n'a pas hésité à déformer les faits et à diffuser des vidéos mensongères afin de diaboliser le Gouvernement et l'armée syrienne. Il existe de nombreux témoignages de ses liens directs avec les terroristes et les extrémistes.

La Russie fournit une aide humanitaire aux Syriens de manière quasi quotidienne, dans certains cas avec la participation de nos partenaires étrangers. Nous fournissons aussi une assistance médicale et plus de 12 000 Syriens sont soignés par du personnel qualifié.

Nous rappelons notre appui constant à une solution pacifique en Syrie, convaincu que le destin du pays devrait être décidé par les Syriens eux-mêmes. En outre, la Russie est au premier plan de ces efforts. Nous ne voyons aucune raison de diverger des paramètres convenus pour le processus politique guidé par les Nations Unies. Les parties syriennes ont déjà adopté la proposition formulée par l'ONU sur la base des quatre corbeilles, y compris l'élaboration d'une constitution et des activités de lutte contre le terrorisme. Les processus d'Astana et de Genève sont des forums de travail essentiels qui se complètent. Le progrès sur toutes les pistes de négociation est la meilleure façon d'améliorer la situation humanitaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Il n'y a que trois semaines que le monde a été horrifié par des images d'enfants empoisonnés en Syrie, le résultat d'agents nerveux mortels largués depuis le ciel. Ces images d'enfants souffrant et mourant ne seront jamais oubliées. Mais il y a un type de mort plus tranquille, plus lente, en Syrie aujourd'hui, et encore plus délibérée, exigeant plus de main-d'œuvre intensive et plus répandue que le largage d'armes chimiques par voie aérienne. Le régime syrien est engagé dans une stratégie délibérée de siège et de capitulation. Les civils coincés à l'intérieur sont littéralement emprisonnés jusqu'à ce qu'ils meurent ou plient. On leur refuse toute nourriture. Ils se voient également refuser des fournitures médicales vitales. Cette campagne consistant à tenir la fourniture des secours humanitaires en otage aux objectifs politiques d'Al-Assad n'est pas nouvelle, mais elle s'aggrave. Plus d'aide humanitaire est refusée aux zones assiégées aujourd'hui que l'an dernier à la même époque. Plus d'hommes, de femmes et d'enfants syriens souffrent et meurent parce que l'aide n'est pas autorisée. C'est ce que veut dire le dictateur syrien lorsqu'il dit que « la seule option est la victoire».

Al-Assad resserrera le nœud autour du cou de son propre peuple jusqu'à ce qu'il cède. Le lent étranglement de son peuple par le Gouvernement syrien se produit si fréquemment et de façon si similaire qu'il en est presque devenu « classique». Premièrement, les forces gouvernementales ou leurs alliés entourent une ville ou un village. Ils coupent toutes les routes commerciales pour y entrer ou en sortir. Ensuite, l'ONU demande d'y avoir accès pour apporter des secours à mesure que la nourriture et les fournitures médicales s'amenuisent. La mission des Nations Unies est humanitaire : peu lui importe qui sont les personnes qu'elle aide, qu'elles soient pour le Gouvernement ou pour l'opposition. Elle veut juste sauver des vies humaines.

Mais le régime syrien ne la laisse pas faire. Il se cache derrière la bureaucratie et refuse les demandes d'accès humanitaire. C'est lune autorisation que le Gouvernement pourrait facilement accorder s'il le voulait. Les quelques convois qui parviennent à obtenir une permission sont souvent retenus aux points de contrôle. Ils sont arrêtés par les soldats d'Assad ou par des milices hors la loi que le régime d'Assad ne peut ou ne veut contrôler. L'aide que ces convois apportent n'atteint pas ceux qui en ont besoin. Et mois après mois,

nous siégeons au Conseil de sécurité, nous parlons de ces problèmes, et rien ne change.

Encore plus choquant est le fait que les convois qui passent sont de plus en plus souvent vidés des fournitures médicales - des articles qui n'ont aucun but militaire mais qui sont essentiels pour sauver la vie des civils qui ne s'inclinent pas devant le régime. Les forces gouvernementales syriennes et les milices pro-gouvernementales retirent le lait pour bébés, les vaccins et les forceps des trousses de soins obstétriques. Elles prennent les antibiotiques, les seringues et la gaze des trousses de soins pédiatriques. Elles retirent des convois les trousses de dialyse, les trousses d'hygiène familiales et les trousses de soins des brûlures. Il n'y a aucune raison pour cela à laquelle je puisse penser. Peut-être que mes collègues de Russie et des autres alliés du régime syrien peuvent m'aider à comprendre. Quelle définition possible de l'aide humanitaire n'inclut pas des antibiotiques et du matériel de dialyse? Quelle est la justification possible pour empêcher les femmes et leurs enfants sous-alimentés de recevoir de l'ONU et de ses partenaires du lait pour bébé?

Bien entendu, il n'y a aucune justification à cela, mais il y a une raison. En toute impunité, les troupes du régime syrien empêchent l'aide des Nations Unies d'arriver jusqu'aux hommes, aux femmes et aux enfants qui en ont besoin. Dans le même temps, ces soldats font du marché noir et vendent beaucoup de ces mêmes produits. Les fournitures médicales que des personnes désespérées devraient obtenir gratuitement sont vendues à prix d'or ou extorquées aux points de contrôle contre des pots de vin. C'est une grosse entreprise en Syrie, et une autre raison pour laquelle les sièges n'ont pas été levés.

D'aucuns profitent de la souffrance et de la mort du peuple syrien, et la Russie n'empêche rien de tout cela; elle ne s'y oppose même pas. Selon le dernier rapport des Nations Unies, des articles médicaux qui auraient fourni 36 000 traitements vitaux ont été retirés des convois humanitaires en mars. En ce moment même, 450 000 personnes dans les banlieues de Damas sont lentement asphyxiées par le régime syrien. Ces zones sont assiégées depuis 2012, mais récemment, les forces gouvernementales ont fermé les dernières routes d'accès, même pour le marché noir. Elles bloquent toutes les livraisons d'aide humanitaire depuis octobre dernier.

Les habitants des banlieues de Damas, tout comme dans d'autres régions assiégées de la Syrie, sont en train de mourir lentement. Les patients atteints de cancer meurent du manque de chimiothérapie. Les patients souffrant d'insuffisance rénale meurent du manque de dialyse. Et ce sont les enfants qui souffrent le plus : près d'un tiers de toutes les blessures dues à la guerre touchent des enfants de moins de 15 ans. Mais comme l'armée syrienne a bombardé tous les hôpitaux de la région, ils ne peuvent pas recevoir de traitement professionnel pour leurs blessures.

Telles sont les atrocités qui se produisent quotidiennement en Syrie et qui ne font pas la une. Un médecin dans l'un des seuls centres de cancérologie desservant les zones assiégées a résumé l'état de ses patients tragiquement bien quand elle a dit, « la mort leur tombe dessus de toutes les directions». Lorsque la mort vous entoure, les mots signifient très peu. Al-Assad a prouvé qu'il n'agira que pour augmenter les souffrances de son peuple, non pas pour les atténuer. Et il appartient à d'autres de faire ce que la décence humaine fondamentale exige.

La Russie doit respecter sa promesse de mener de véritables pourparlers de paix et favoriser une véritable solution politique. Les sièges du peuple syrien doivent être levés. Les profits liés à la guerre et le vol de fournitures médicales doivent cesser. Les Syriens qui ont désespérément besoin d'aide humanitaire doivent la recevoir. Bashar Al-Assad croit clairement qu'il est nécessaire d'affamer des centaines de milliers de personnes afin de rester au pouvoir.

Quand j'ai demandé au Conseil, tandis que nous parlions ici de tout ce qui se passe, j'ai entendu tous les membres exprimer un sentiment de désespoir et de défaite parce que nous en parlons tellement, et chaque fois que nous en parlons, plus de gens continuent à mourir. J'ai écouté mon collègue russe, et il a parlé d'équipes spéciales et de diplomatie et fait moins de critiques du régime syrien. Qu'en avons-nous obtenu? Rien. Au moment où nous pourrions effectivement faire quelque chose en tant que Conseil de sécurité, quel est l'État Membre qui continue de protéger le régime qui empêche l'aide humanitaire de passer?

De nombreux membres ont déclaré que nous devons faire pression sur le régime syrien. Ce n'est en fait pas le cas. Nous devons faire pression sur la Russie, car la Russie continue de couvrir le régime syrien. La Russie continue de lui permettre d'empêcher l'aide humanitaire d'atteindre les personnes qui en ont besoin. La Russie continue de couvrir un dirigeant qui utilise des armes chimiques contre son propre peuple. La Russie continue d'exercer son droit de veto. Et Al-Assad

continue de faire tout cela parce qu'il sait que la Russie continuera à le couvrir.

Siégeant dans cette salle, j'apprécie tous les commentaires que les membres ont faits. Mais tous les yeux et toutes les pressions doivent maintenant être dirigés vers la Russie, car c'est la Russie qui peut mettre fin à cette situation si elle le veut. Il ne faut pas se laisser distraire par ce qu'elle essaie de dire tout en pointant du doigt d'autres conflits. Il ne faut pas écouter le fait qu'elle prétend que les rapports sont faux. D'abord, c'était le Conseil de sécurité qui avait tort; maintenant, c'est le rapport de M. O'Brien qui est faux. Mais les images ne mentent pas. Les travailleurs humanitaires ne mentent pas. Le fait qu'ils ne peuvent pas obtenir l'aide dont ils ont besoin - ce n'est pas un mensonge. Mais tout cela continue de permettre la Russie de laisser cette situation terrible se produire.

Je continuerai de presser le Conseil de sécurité à agir, indépendamment de la question de savoir si les Russes continueront d'opposer leur veto, car c'est notre voix qui doit être entendue. Le peuple syrien n'a que faire de la diplomatie. Il n'a que faire d'un groupe de travail, quel qu'il soit. Il n'a que faire de quoi que ce soit que nous ayons dit aujourd'hui. Il essaie juste de survivre.

Je reprends maintenant mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Sans surprise, le représentant de la Fédération de Russie a demandé à prendre la parole pour faire une autre déclaration.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : En ce qui concerne votre déclaration, Madame la Présidente, permettez-moi d'appeler une nouvelle fois votre attention sur le fait – souligné par beaucoup qui ont pris la parole aujourd'hui – que la Russie, la Turquie et l'Iran font leur part pour assurer le respect de la cessation des hostilités, ce qui est le meilleur moyen d'améliorer la situation humanitaire en Syrie. Ni vous, Madame la Présidente, ni vos collègues occidentaux n'avez dit un seul mot sur ce que vous faites pour améliorer la situation. Quelle pression exercez-vous sur l'opposition modérée ou non modérée sur laquelle vous avez une influence? M. O'Brien, dans son exposé, a nommé spécifiquement les zones qui sont encerclées ou contrôlées par les terroristes.

La séance est levée à midi.